

<http://www.snetap-fsu.fr/Accueil-des-eleves-en-situation-de,3242.html>



Accueil des élèves en situation de handicap : une belle victoire pour les élèves, leurs familles et le Service Public !

- Les Dossiers - Pédagogie -
Date de mise en ligne : lundi 17 novembre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les lycées agricoles publics des Pays de la Loire accueillent, comme partout en France, des élèves en situation de handicap. Pour accompagner au mieux ces jeunes, un auxiliaire de vie scolaire est recruté afin de faciliter leur scolarisation. Son temps de travail est déterminé, par une commission de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), en fonction de la situation de chaque jeune.

Cependant, et ce pour la deuxième année consécutive, le [SRFD](#) Pays de la Loire avait annoncé qu'il ne respecterait pas les préconisations des MDPH utilisant l'argument d'un manque de moyens. **C'est l'action conjuguée des parents d'élèves concernés et du SNETAP-FSU** qui a permis de peser et faire qu'à cette rentrée des vacances de la Toussaint, **l'ensemble (une douzaine environ) des notifications MDPH va être respecté**. Ainsi, nos collègues [AVS](#) vont voir leur temps de travail augmenter (avec même un effet rétroactif depuis septembre) et ainsi accompagner les jeunes en situation de handicap dans les lycées agricoles publics. Une réussite collective suite à la mobilisation de la communauté éducative dans laquelle le SNETAP-FSU a pris toute sa part.

Pourtant le combat concernant la qualité de l'accueil des jeunes n'est pas terminé dans l'enseignement agricole public, il reste à avancer sur la question du statut des AVS (qui ne peuvent même pas obtenir un [CDI](#) comme à l'Éducation Nationale) et surtout sur leur formation initiale et continue.

Pour la section régionale
Y.VIGNER
Secrétaire régional